



REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS, D'ACHEOLOGIE ET DE LA
CULTURE (INMAAC)

DEPARTEMENT DES ARTS VISUELS ET DU PATRIMOINE

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

FILIERE : ADMINISTRATION CULTURELLE

THEME :

**PROBLEMATIQUE DE FINANCEMENT DES INDUSTRIES CULTURELLES DU BENIN : Cas
de Théâtre MAYTON Promo, GANGAN Productions et LAHA Editions**

PRODUIT PAR :

Corine Aurore **KAKPO**

&

Abdou Bassitou **RAIMI**

SOUS LA DIRECTION DE :

Dr Paul AKOGNI

Historien du patrimoine culturel

&

M. Tony YAMBODE

Maitre de stage

Année académique : 2021- 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	0
DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES PHOTOS.....	v
RESUME	vi
ABSTRACT:.....	vi
INTRODUCTION	1
1-1- Cadre Théorique	4
1-1-1 Problématique	4
1-1-2 Clarification des concepts	6
1-1-3 Revue de la littérature	9
1-2-1 Présentation de théâtre MAYTON Promo	14
1-2-2 Présentation de GANGAN Productions.....	14
1-2-3 Présentation de LAHA Editions	15
1-3 Approche méthodologique	16
1-3-1 La recherche documentaire	16
1-3-2 Outils de collecte des données	17
CHAPITRE II : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	18
2-1 Présentation et analyse des résultats de l'enquête	19
2-2-Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs du sujet choisi, et vérification des hypothèses de recherche.....	26
2-3-Suggestions et approches de solutions.....	27
CONCLUSION	36
BIBLIOGRAPHIE.....	37
ANNEXES.....	39
TABLE DES MATIERES	41

DEDICACE

A tous ceux qui croient en la culture et y trouvent quotidiennement une raison constante de motivation et une raison de vie, nous dédions ces lignes. Puissent vos efforts être dignement et valablement récompensés.

REMERCIEMENTS

Sans aucune prétention d'exhaustivité, nous exprimons ici notre plus grande reconnaissance :

- au Dr **Paul AKOGNI**, notre maître de mémoire pour avoir accepté de diriger ce travail. Merci pour la disponibilité, les orientations, et les sages conseils ;
- à monsieur **Tony YAMBODE**, notre maître de stage et notre co-directeur de mémoire pour son encadrement tout au long de notre formation et dans la réalisation de ce travail ;
- au Dr **Okpêluwa Blandine AGBAKA**, cheffe du département des Arts Visuels et du Patrimoine et à tous ces vaillants enseignants qui, tout notre cursus durant, n'ont eu de cesse d'attiser en nous la flamme ardente du savoir ;
- au professeur **Romuald TCHIBOZO**, directeur de l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC)
- à monsieur Souayibou **VARISSOU**, directeur du Fonds du Patrimoine Mondial Africain et Dr **Franck Komlan OGOU**, directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain ; pour leurs conseils ;
- à la **Fondation Vallet** pour son soutien à nos études
- à tout le personnel administratif de l'INMAAC ;
- à nos parents, nos frères et sœurs et toute la famille ;
- à **Darel DOLAPE** et tous nos camarades de l'INMAAC pour leur sens d'entraide ;
- à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à ce travail.

DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES

FAC	: Fonds des Arts et de la Culture
FPMA	: Fonds du Patrimoine Mondial Africain
ICC	: Industrie Créative et Culturelle
INMAAC	: Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture
MTCA	: Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts
ODD	: Objectif de Développement Durable
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
UA	: Union Africaine
UE	: Union Européenne
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Activités réalisées par MAYTON Promo en 2023	19
Tableau 2: Activités réalisées par GANGAN Productions en 2023	20
Tableau 3: Activités réalisées par LAHA Editions en 2023	20
Tableau 4: Mode de financement des activités de MAYTON Promo	21
Tableau 5: Mode de financement des activités de GANGAN Productions.....	33
Tableau 6: Mode de financement des activités de LAHA Editions.....	34
Tableau 7 : Budget prévisionnel.....	41
Tableau 8 : Chronogramme.....	42

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Devanture de Théâtre MAYTON Promo.....	14
Photo 2: Logo et local de GANGAN Productions	15
Photo 3: Quelques livres produits ou édités par LAHA Editions.....	24

RESUME

Qu'elles interviennent dans le domaine du patrimoine culturel ou du patrimoine naturel, la mission fondamentale des industries culturelles et créatives est de produire ou reproduire et de distribuer des biens et services culturels ou activités à contenu culturel, aux publics, à des fins d'éducation, de bien-être et de délectation. Ainsi, par cette mission, les ICC sont les instances par excellence de promotion et de médiation culturelles. Malheureusement, au Bénin, plusieurs d'entre elles se trouvent dans l'incapacité de jouer ce rôle du fait qu'elles ne disposent pas d'une capacité de financement suffisante pour assurer la création et la diffusion d'œuvres culturelles à l'endroit des publics. Les enquêtes ont prouvé que ce déficit se manifeste sous différentes facettes, qu'il s'agisse de l'industrie des arts du spectacle (Théâtre MAYTON Promo), de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel (GANGAN Productions) que de celle du livre et de l'édition (LAHA Editions). L'objet de ce travail est de répondre à la problématique de financement des ICC à travers une analyse pointue suivie d'une étude comparée des modalités de financement des activités et événements culturels de Théâtre MAYTON Promo, de GANGAN Productions et de LAHA Editions. Ainsi, ce travail vient permettre à ces industries culturelles d'avoir une analyse extérieure des problèmes liés à leur financement afin d'améliorer leurs levées de fonds et leur efficacité.

MOTS Clés : Patrimoine culturel, patrimoine naturel, industries culturelles, biens et services culturels, publics, promotion et médiation culturelles, capacité de financement interne, création et diffusion d'œuvres culturelles, arts vivants, cinéma, livre et édition

ABSTRACT:

Whether they intervene in the field of cultural heritage or natural heritage, the fundamental mission of cultural and creative industries is to produce or reproduce and distribute cultural goods and services or activities with cultural content, to the public, for the purposes of education, well-being and enjoyment. Thus, by this mission, the CCIs are the bodies par excellence for cultural promotion and mediation. Unfortunately, in Benin, several of them are unable to play this role because they do not have sufficient funding capacity to ensure the creation and dissemination of cultural works to the public. Surveys have shown that this deficit manifests itself in different facets, whether it is the performing arts industry (MAYTON Promo Theatre), the film industry (GANGAN Productions) and the book and publishing industry (LAHA Editions). The purpose of this work is to respond to the problem of financing CCIs

through a detailed analysis followed by a comparative study of the financing modalities of the activities and cultural events of Théâtre MAYTON Promo, GANGAN Productions and LAHA Editions. Thus, this work allows these cultural industries to have an external analysis of the problems related to their funding in order to improve their fundraising and efficiency.

KEYWORDS: Cultural heritage, natural heritage, cultural industries, cultural goods and services, public, cultural promotion and mediation, internal financing capacity, creation and dissemination of cultural works, performing arts, cinema, books and publishing

INTRODUCTION

La loi fondamentale du Bénin reconnaît à tout individu, soit-il béninois ou non, la prérogative exclusive d'avoir accès à la culture. En effet, il est clairement mentionné à l'article 10 de la constitution béninoise que : « Toute personne a droit à la culture. L'Etat a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation tant matérielles que spirituelles, ainsi que les traditions culturelles ». ¹ Par ce fait, le droit à la culture, c'est-à-dire à l'accès aux offres culturelles, fait partie des droits de la personne humaine reconnus également par les textes internationaux et dont la promotion et la protection incombe à l'Etat.²

Dans le souci d'assurer ce rôle qu'il s'est assigné, l'Etat béninois, par le biais du président de la République a promulgué, par décret le 25 février 1991, la charte culturelle du Bénin. Cette charte encourage la décentralisation de la vie culturelle et la libre entreprise en matière de promotion artistique et culturelle. Ainsi, dans l'intention de favoriser une meilleure démocratisation de la culture sur toute l'étendue du territoire nationale, l'Etat crée le cadre législatif nécessaire à la création et l'entrepreneuriat culturels. Ce climat va booster la création des ICC, disposant dès lors, d'une autonomie pour mener des activités œuvrant à la promotion et la protection de la morale et des valeurs traditionnelles reconnues par la communauté. C'est ainsi qu'on assiste au Bénin à la naissance d'une multitude d'ICC dans des domaines variés notamment celui de la musique, du théâtre, du cinéma, du livre, de l'édition, des arts visuels, qui s'efforcent de produire et de mettre à la disposition des publics des offres culturelles. Cependant, avec la démographie croissante de la population, qui manifeste un intérêt plus important aux offres culturelles, les ICC n'arrivent pas à satisfaire convenablement les besoins d'accès aux offres culturelles des populations du fait du manque de ressources pour le financement de leurs différentes activités. Celles qui s'efforcent d'en réaliser se retrouvent malheureusement limitées dans leurs actions. Il arrive même que certaines ICC se retrouvent à ne réaliser aucune activité culturelle durant des mois parce qu'elles n'ont pas les moyens pour y parvenir. Pourtant, dans le même temps, l'Etat béninois ne cesse d'augmenter chaque année le budget alloué à l'action culturelle au sein du MTCA (Ministère du Tourisme de la Culture et des Arts) et du FAC (Fonds des Arts et de la Culture) ; et les organisations internationales telles

¹ Loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant révision de la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin

² Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples adoptée par la dix-huitième conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA le 18 juin 1981 à Nairobi et ratifiée par le Bénin le 20 janvier 1986

que l'OIF(Organisation Internationale de la Francophonie), l'UNESCO(Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture), l'UE (Union Européenne), le FPMA(Fonds du Patrimoine Mondial Africain) ne tarissent d'investir dans les projets culturels ouverts aux ICC pour l'amélioration de leur rendement et pour le rayonnement du secteur culturel.

C'est dans l'une ou l'autre des situations mentionnées ci-dessus que se retrouvent Théâtre MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) qui sont des ICC opérationnelles sur le territoire béninois mais qui, à l'instar d'un bon nombre d'autres, peinent à financer convenablement leurs activités sous des angles assez différents.

En vérité, quels sont les problèmes de financement rencontrés par les ICC dans le cadre de la réalisation de leurs activités ? Les activités menées par les ICC leur permettent-elles de faire face au financement de leurs charges ? Quelles solutions peut-on proposer pour un meilleur accès des ICC au financement nécessaire à la réalisation de leurs activités ?

C'est dans l'optique de répondre à ces interrogations que nous proposons dans le cadre du présent mémoire, de mener une réflexion sur la « **Problématique de financement des industries culturelles et créatives** ».

Pour y parvenir, nous avons effectué un stage de trois mois, au sein du centre artistique et culturel Théâtre MAYTON Promo d'Abomey-Calavi, marqué par des déplacements momentanés au centre culturel Camping MAYTON de Zè. Ainsi, notre expérience en milieu professionnel dans l'organisation des activités, la rédaction et la réalisation de projets socio-culturels de cette ICC suivie d'une enquête réalisée à GANGAN Productions (industrie du cinéma) d'une part et à LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) d'autre part, nous ont rendus à l'évidence des réalités du terrain et nous ont procuré les données nécessaires à la rédaction de ce mémoire organisé en trois chapitres. Le premier est consacré à la présentation des cadres théorique, institutionnel et méthodologique de la recherche. Le deuxième chapitre analyse les résultats de nos enquêtes et les informations recueillies au cours de notre stage. Enfin, dans le troisième chapitre, nous faisons des propositions de solutions en vue de permettre aux ICC d'avoir en permanence le financement nécessaire à la réalisation de leurs activités au profit des publics.

CHAPITRE I :
**CADRE THEORIQUE,
INSTITUTIONNEL ET
METHODOLOGIQUE DE LA
RECHERCHE**

A travers ce chapitre, nous nous emploierons à présenter d'abord le contexte théorique, ensuite le cadre institutionnel et enfin l'approche méthodologique

1-1- Cadre Théorique

Il s'agit de présenter dans cette rubrique d'abord la problématique générale du sujet, ensuite la clarification des concepts clés et enfin l'état de la question et revue de la littérature.

1-1-1 Problématique

Le fait que durant des mois, certaines ICC béninoises restent inactives ou incapables de satisfaire les besoins des publics aux offres culturelles du fait de raisons financières, est inquiétant. Plusieurs acteurs culturels, gestionnaires d'ICC, et autorités publiques abordent la question surtout en cette période où les ICC sortent d'une période de crise du fait de la COVID 19. Nos enquêtes, les commentaires et discussions montrent clairement qu'il se pose la problématique du financement des ICC au Bénin.

Le choix du projet « **Problématique de financement des industries culturelles et créatives** » est tout d'abord motivé par le fait que d'une manière générale, il est impossible de réaliser des activités ou des projets artistiques et culturels sans financement. Ensuite, la plupart des ICC béninoises éprouvent d'immenses difficultés en ce qui concerne la réalisation d'activités culturelles au moment où les populations ont un besoin ardent d'accès aux offres culturelles pour des fins d'éducation et de délectation. En effet, les ICC se retrouvent quasi inactives du fait qu'elles n'arrivent pas à mobiliser le financement nécessaire à la réalisation de leurs activités. Enfin, malgré les investissements de l'Etat et des organisations internationales dans les projets culturels et artistiques, plusieurs ICC n'arrivent toujours pas à profiter de ces fonds pour mettre en œuvre leurs activités. Notre motivation est soutenue par le fait que le sujet nous permettra de mener une analyse des problèmes liés au financement des ICC béninoises en général, de ceux liés à Théâtre MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) en particulier, afin d'améliorer leur fonctionnement interne, les levées de fonds pour le financement de leurs activités et par ricochet, leur efficacité. Ce sujet présente également un intérêt personnel pour nous. Traiter un sujet relatif au financement des ICC est pour nous à la fois challengeant et impératif car c'est du désenchantement que nous ressentons chaque fois que nous constatons que des ICC n'arrivent pas à mettre en œuvre leurs activités ou sont

inactives parce qu'elles n'ont pas le financement nécessaire à cet effet. C'est donc un plaisir pour nous d'apporter une solution à un problème qui mine les ICC béninoises.

En vérité, quelles sont les contraintes de financement rencontrées par les ICC béninoises Théâtre MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre). Quelles en sont les causes et les conséquences ? Quelles solutions peut-on proposer pour un meilleur financement des ICC et de leurs activités au Bénin ?

❖ **Objectif général**

L'objectif général de l'étude est de contribuer à un meilleur financement des ICC béninoises et de leurs activités

❖ **Objectifs spécifiques**

Ils sont au nombre de deux. Concrètement, il s'agit de :

- Faire une analyse comparée de la problématique de financement de MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), de GANGAN Productions (industrie du cinéma et de l'audiovisuel) et de LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre).
- Proposer des solutions et de nouveaux outils pour un meilleur financement des ICC béninoises.

❖ **Hypothèses de recherche**

Elles sont essentiellement formulées à partir des objectifs spécifiques identifiés

- **Hypothèse 1** : Une analyse comparative des contraintes de financement rencontrées par MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) pourrait révéler la problématique de financement des ICC béninoises.
- **Hypothèse 2** : Une analyse comparative des stratégies de financement de MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) pourrait offrir une réponse efficace et adéquate au problème de financement des ICC béninoises.

❖ **Résultats attendus**

- Une analyse comparée de la problématique de financement de MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), de GANGAN Productions (industrie du cinéma et de l'audiovisuel) et de LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) a été faite.
- Des solutions et de nouveaux outils pour un meilleur financement des ICC béninoises ont été proposés.

1-1-2 Clarification des concepts

Avant toute analyse, il nous paraît important de clarifier quelques concepts clés dont la compréhension nous semble nécessaire pour la suite du travail. Il s'agit des concepts suivants : Industrie Culturelle et Créative, financement, culture, offres culturelles.

- **Industrie créative et culturelle**

La définition du terme **Industrie créative et culturelle** requiert la définition de chaque mot qui le compose. Ainsi, une **industrie** est selon Wikipédia, une structure de « production de biens grâce à la transformation des matières premières ou des matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations ».

La créativité décrit, de façon générale, la capacité d'un individu ou d'un groupe à imaginer ou construire et mettre en œuvre un concept neuf, un objet nouveau ou à découvrir une solution originale à un problème. Elle peut être plus précisément définie comme « un processus psychologique ou psychosociologique par lequel un individu ou un groupe d'individus témoigne d'originalité dans la manière d'associer des choses, des idées, des situations et, par la publication du résultat concret de ce processus, change, modifie ou transforme la perception, l'usage ou la matérialité auprès d'un public donné. ». Elle croise notamment la créativité individuelle avec la sérénité ; l'aptitude à utiliser des éléments trouvés alors qu'on cherchait autre chose. Pour Jean-Louis Swiners et Jean-Michel Briet, elle « est l'aptitude à avoir de bonnes solutions de façons répétées, si possibles nouvelles (inattendus aux yeux des autres) »³.

Quant -à la culture, elle est l'ensemble des biens tangibles et éléments intangibles qui caractérisent un groupe social donné (Nous reviendrons sur la définition). Ainsi, l'association

³ Jean-Louis Swiners et Jean-Michel Briet, l'intelligence créative au-delà du brainstorming, Maxima, 2004, page 71

du terme industrie à la culture et à la créativité apparaît dans les années 90 avec la naissance de nouvelles industries qualifiées de « créatives ». Il ressort de ces différentes définitions que les ICC, sont, comme le définit le cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles de 2009, « les secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et ou patrimonial »⁴

Elles sont caractérisées par :⁵

- La créativité au cœur de l'activité ;
- Le contenu artistique, culturel ou inspiré de la création du passé ;
- La production de biens et de services fréquemment protégés par la propriété intellectuelle ;
- La double nature : économique (génération de richesse et d'emploi) et culturelle (génération de valeurs, de sens et d'identité) ;
- L'innovation et le renouvellement créatif ;
- Une demande et des comportements du public difficile à anticiper ;
- Un secteur marqué par la non-systématisation du salariat comme mode de rémunération du travail et la prédominance de micros entreprises.

• **Financement**

Selon le dictionnaire Larousse⁶, le financement est l'action de financer quelque chose, un organisme ou une structure. C'est l'opération par laquelle un agent économique se procure les

⁴ Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles de 2009

⁵ Industries créatives et culturelles, publié le 30/04/2021, <https://www.cap-metiers.pro/pages/398/Industries-culturelles-creatives.aspx>, consulté le 13 février 2023

⁶ Définition de financement <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/financement/33801>, consulté le 13 février 2023

ressources nécessaires à son activité. Pour Wikipédia, il est une opération qui consiste, pour celui qui finance, à consentir des ressources monétaires, pour celui qui est financé, à se procurer des ressources monétaires nécessaires à la réalisation d'un projet⁷.

- **Culture**

Le mot culture est un terme polysémique.

Selon l'UNESCO, « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »⁸

Selon le dictionnaire français Larousse culture, la culture est considérée comme : « l'enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels, ou les connaissances dans un domaine particulier (elle a une culture médicale) », elle est aussi : l'« Ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation (la culture occidentale). »⁹

Pour Adrien HUANNOU, « Au sens anthropologique, la culture est un ensemble de traits distinctifs d'un groupe humain, hérité de son histoire et des environnements naturels et humains dans lesquels il a vécu ; ce patrimoine commun à tous les membres du groupe se construit au cours d'un processus plus ou moins long. Il se transmet essentiellement par l'éducation. La langue est un élément essentiel de la culture, ainsi comprise ». Au sens individuel, la culture « s'appréhende comme un fonds personnel de connaissances prêtes à l'emploi et apparaît, aujourd'hui, surtout comme le résultat de l'instruction, mais ne se confond pas avec elle ; elle est au-delà du savoir pur et simple. Elle se révèle dans la capacité de l'individu à se servir, avec discernement et au moment opportun, des connaissances qu'il a acquises ». ¹⁰

⁷ <https://fr.wikipedia.org/wiki/financement>

⁸ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

⁹ Définition de la culture, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/culture/21072>, consulté le 13 avril 2023

¹⁰ Adrien HOUANNOU, Cotonou, CAAREC éditions (collection éducation), 2010, 148, page 15

Dans le cadre de notre étude la culture est appréhendée comme l'ensemble des biens tangibles (musées, palais royaux, monuments) et éléments intangibles qui caractérisent un groupe social donné (musique, traditions, croyances, savoir-faire)

- **Offres culturelles**

Selon HELLOASSO, les offres culturelles, encore appelées activités culturelles, désignent l'ensemble des activités liées à la création, à la production, à la distribution, à la consommation dans le domaine de la musique, du théâtre, de la danse, des arts visuels ou des programmes de radio et télévision (HELLOASSO,2019). Autrement dit, c'est l'ensemble des programmes et activités artistiques et culturelles mises à la disposition des publics par les ICC.

1-1-3 REVUE DE LA LITTERATURE

Plusieurs travaux ont été effectués au sujet de la problématique de financement des ICC dans le monde entier. Il s'agit essentiellement de mémoires, de rapports, d'articles, d'ouvrages, etc.

En 2013, le Centre régional de formation en initiatives et développement culturel (CERFIDEC) a examiné les obstacles financiers auxquels font face les acteurs culturels au Bénin, notamment l'absence de financements publics et privés et la difficulté d'accès aux financements existants. Les auteurs ont également souligné l'importance de la professionnalisation du secteur culturel pour améliorer les opportunités de financement.

Olaf Jubin et David Throsby, dans leur étude "Financing Culture : A Comparative Study on the Funding of the Arts and Culture in the European Union" (2010), examinent de manière comparative la façon dont les arts et la culture sont financés dans différents pays européens et évaluent les politiques et les pratiques de financement. Le livre The Art of Funding and Managing Cultural Heritage (2013) de James Reap et Philip Connell explore les défis de financement et de gestion du patrimoine culturel dans le monde entier et propose des stratégies pour surmonter ces défis.

Dans son étude "Cultural Financing in Developing Countries: Insights from the Cultural Policy and Development Mapping Project" publiée en 2015, Ana Carla Fonseca examine les politiques et les pratiques de financement des industries culturelles dans plusieurs pays en développement, notamment l'Afrique.

Dans leur livre Financing the Arts and Culture in the Global South: A Critical Overview paru en 2017, Kate Oakley et Jo Littler examinent les défis de financement des arts et de la culture dans les pays du Sud et explorent des modèles alternatifs de financement. "The Funding of Culture: The Cultural Economy in Transition" par Victoria Durrer et David Throsby (2019). Cette étude examine les évolutions récentes dans le financement des industries culturelles dans le monde entier, en mettant en évidence les opportunités et les défis pour les acteurs culturels. Nous avons également consulté "Financement des industries culturelles et créatives : une analyse des modèles de financement en Afrique de l'Ouest" de Ndiouga Benga, publié dans la revue africaine de gestion en 2019. Cet article aborde la question du financement des industries culturelles en Afrique de l'Ouest, en mettant l'accent sur les défis et les opportunités pour les entreprises culturelles. Il examine également les différents modèles de financement disponibles pour ces entreprises, tels que les financements publics et privés, ainsi que les partenariats avec d'autres industries. Le livre Financer la culture de Philippe Teillet, publié aux éditions La Dispute en 2018 aborde la question du financement de la culture en France, en examinant les différentes sources de financement disponibles pour les entreprises culturelles, telles que les subventions publiques, les fonds privés et les partenariats d'entreprise. Il analyse également les défis auxquels sont confrontées les entreprises culturelles en matière de financement. "Financement des industries culturelles : enjeux et perspectives" de Sami Gharbi, publié dans la revue internationale des sciences de l'information et de la communication en 2017. Cet article aborde la question du financement des industries culturelles en Tunisie, en examinant les différents modèles de financement disponibles pour ces entreprises, tels que les subventions publiques et privées, ainsi que les partenariats avec d'autres industries. Il examine également les défis auxquels sont confrontées les entreprises culturelles en matière de financement. "Le financement des industries culturelles et créatives en Afrique subsaharienne" de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, publié en 2013. Ce rapport examine la question du financement des industries culturelles en Afrique subsaharienne, en analysant les différents modèles de financement disponibles pour ces entreprises, tels que les subventions publiques et privées, ainsi que les partenariats avec d'autres industries. Il examine également les défis auxquels sont confrontées les entreprises culturelles en matière de financement. "Les industries créatives et culturelles : financement et perspectives" de l'Organisation de coopération et de développement économiques, publié en 2012. Ce rapport examine la question du financement des industries culturelles dans les pays membres de l'OCDE, en analysant les différentes sources

de financement disponibles pour ces entreprises, telles que les subventions publiques, les fonds privés et les partenariats d'entreprise.

Le Mercredi 21 février 2018, à l'hôtel Golden Tulip, lors de sa présentation du document de stratégie de relance du secteur des arts et de la culture du Bénin, le ministre du tourisme, de la culture et des sports Oswald Homeky affirmait que le Bénin ne manque pas de talents culturels et artistiques mais plutôt d'assistance structurée de l'État.

« Un manque de structuration de la saison artistique, une absence de loi portant financement de la culture, l'absence d'un cadre d'expression de talents, l'absence de mécanisme approprié de financement des projets artistiques et culturels, la quasi inexistence d'une industrie culturelle, l'absence de mécanisme de renforcement de capacité et de mesure d'accompagnement des industries culturelles, voire la quasi inexistence d'un marché local et sous régional sont entre autres les maux dont souffre le secteur des arts et de la culture malgré les milliards dépensés »¹¹. Selon le Ministre Oswald Homeky, le Gouvernement a décidé de la défiscalisation des investissements et salaires culturels (loi de finances 2018), et de la bonification des charges financières des crédits au profit des promoteurs d'entreprises et d'industries culturelles. Quant à la chaîne du livre, il est prévu la modernisation des Centres de lecture et d'animations culturels (Clac), la création et la réhabilitation des espaces de lecture (bibliothèques de proximité) dans chaque Commune, et l'appui à l'édition et à la promotion littéraire. Les clubs de lecture seront relancés dans les écoles, les Communes, et les départements. Le Cinéma avec l'actualisation et l'adoption du code cinématographique, la mode, le théâtre, le patrimoine matériel et immatériel, l'art oratoire, les festivals nationaux et internationaux, et les arts plastiques ne seront pas du reste.

Espéra DONOUVOSSI, administrateur culturel de formation est déçu des investissements sans retour dans le secteur culturel au Bénin ces dernières années. Pour lui, de 2006 à 2016, « l'Etat béninois a investi près de 20 milliards de francs CFA pour la création, la production et la promotion de la culture à travers le Fonds d'aide à la culture. Mais il se pose un problème de vision stratégique et un manque de souci de retour sur investissement. Quand on parle

¹¹ Compte rendu de la présentation de la « Stratégie de relance du secteur des arts/culture du Bénin » : <https://www.gouv.bj/actualite/178/strategie-de-relance-du-secteur-des-arts-culture-du-benin/>, publié le 22 février 2018 à 00 :00 et consulté le 14 avril 2023

d'économie de la culture ou qu'on veuille évaluer l'impact de la culture dans le développement socio-économique, il faut forcément favoriser la diffusion et la consommation des œuvres artistiques »¹². Mais il n'est pas le seul. Comme lui, plusieurs artistes ont dénoncé courant mai-juin 2016, la gestion faite des fonds alloués au secteur avec une absence d'impacts. La revendication a été si poussée qu'une plate-forme dite Wanilo a vu le jour pour protester publiquement et exiger la réorganisation du secteur.

Le gouvernement n'est pas resté indifférent à ces problèmes. D'après l'organisme de presse *Matin libre*, La 3ème édition de Creative Africa Nexus week-end (CANEX WKND 2022)¹³ organisée en Côte d'Ivoire sur l'essor de l'économie culturelle, a été marquée par une table ronde sur le thème : « Promouvoir les Industries Culturelles et Créatives Africaines ». Lors de cette rencontre, Babalola Jean Michel ABIMBOLA, ministre du Tourisme de la Culture et des Arts a apporté une contribution de qualité à la mise en œuvre des politiques publiques pour le développement des industries culturelles et créatives (ICC). A en croire le ministre, l'émergence des ICC reste une priorité pour le Gouvernement de Patrice Talon qui s'y investit à travers la mise en œuvre d'importantes réformes. Pour hisser le secteur des industries culturelles et créatives au même niveau que d'autres secteurs en croissance, il a partagé avec ses pairs, les stratégies et méthodes mises en place par le Bénin. « Il n'y a pas de développement économique sans une identité culturelle. Au Bénin, les pouvoirs publics jouent leur rôle. Un investissement de 2 milliards d'euros est prévu à l'horizon 2026 dans les arts et la culture. La création d'un quartier culturel et créatif à Cotonou et d'un centre pluridisciplinaire des arts (danses, théâtre, cinéma, musique, etc.) est prévue. Nous avons prévu un investissement dans la formation, à travers des renforcements des capacités des acteurs du secteur. Un musée d'art contemporain et un institut franco-béninois sont en cours » a-t-il énuméré. Aux États africains, il a proposé la création d'un environnement qui sécurise les investissements dans ce secteur et

¹² Erection des espaces culturels au Bénin, <https://lanation.bj/erection-des-espaces-culturels-au-benin-l-etat-absent-des-promoteurs-sauvent-les-meubles/>, consulté le 14 avril 2023

¹³ 3ème édition de Creative Africa Nexus week-end (CANEX WKND 2022), organisée en Côte d'Ivoire sur l'essor de l'économie culturelle, <https://matinlibre.com/2022/11/29/promotion-des-industries-culturelles-et-creatives-africaines-jean-michel-abimbola-participe-a-une-table-ronde-importante/>, consulté le 14 février 2023

à trouver des financements publics et privés pouvant rendre plus compétitives les productions culturelles et créatives africaines.

Le gouvernement s'est enfin décidé à agir. Ainsi, la Nouvelle Tribune publie : ¹⁴Le financement, des projets culturels et artistiques se pose avec acuité au Bénin. Des acteurs du monde culturel et artistique éprouvent d'énormes difficultés pour trouver de l'argent auprès des banques pour concrétiser leurs projets. Reçu le jeudi 09 juin 2022 dans l'émission « Le gouvernement en action » de la chaîne de la télévision nationale, le ministre du Tourisme, de la culture et des Arts, Jean Michel ABIMBOLA a annoncé qu'il sera créé bientôt un **Fonds de bonification de crédits** pour les acteurs culturels et artistiques. Le ministre Jean-Michel ABIMBOLA a déclaré également que la création du fonds de bonification de crédits «va permettre l'éclosion des industries culturelles et créatives » au Bénin. Selon le ministre du Tourisme, de la culture et des Arts, « quand vous avez un projet artistique ou culturel et vous allez voir une banque », il est « persuadé qu'il y a 100% de chance qu'on vous dise non ». C'est donc pour éviter que les acteurs du monde culturel et artistique soient refoulés par une institution financière lorsqu'ils sollicitent un prêt, que le gouvernement du Bénin a décidé de « mettre en place un mécanisme pour donner des garanties et pour donner des bonifications d'intérêt pour que vous puissiez créer des entreprises dans le domaine culturel et artistique ». L'Etat supportera les intérêts générés par les prêts pour faciliter la tâche aux ICC.

L'état de la question qui vient d'être abordé permet clairement de se rendre à l'évidence qu'aussi bien les acteurs culturels que les gouvernants sont touchés par le problème de financement des ICC. Pour remédier à cette situation, des milliards ont été investis par le passé à travers la mise en place du Fac dont le budget, chaque année va croissant mais dont les actions se montrent peu efficaces. La mise en place **un Fonds de bonification de crédits** pour les acteurs culturels et artistiques dont la gestion sera confiée à la FAC, n'est pour le moment que sur papier. Rien ne prouve non plus que le mécanisme de gestion qui sera mis derrière ce système favorisera efficacement la fin pour laquelle il a été mis en place. La question de financement des ICC est donc bien pertinente, dans un contexte où les besoins des publics d'accéder aux offres culturelles s'intensifient mais où le financement est limité où inexistant.

¹⁴ Annonce de la mise en place d'un fonds de bonification de crédits, publié par **Frédéric Dossou** <https://lanouvelletribune.info/2022/06/financement-culturel-au-benin-jean-michel-abimbola-annonce-la-creation-du-fonds-de-bonification-de-credits/>, consulté le 14 février 2023

1-2- CADRE INSTITUTIONNEL

Notre travail consistera à présenter les trois ICC dans lesquelles notre étude a été effectuée. Il s'agit de Théâtre Mayton Promo, de Gangan Productions et LAHA Editions

1-2-1 Présentation de théâtre MAYTON Promo

Théâtre MAYTON Promo est une ICC située dans la commune d'Abomey-Calavi, à Zogbadjè-Asslossa, non loin de l'Université d'Abomey-Calavi construite sur 100m², dont le promoteur est M. Tony YAMBODE. A l'origine, Théâtre MAYTON Promo produisait essentiellement des spectacles de théâtre. Il a organisé, depuis sa création, le Festival de Théâtre des Lycées et Collèges de Porto-Novo (FETHELYCOP) en 2004 ; devenu Festival International de Théâtre des Lycées et Collèges à Porto-Novo (FITHELYCOP) depuis 2006 ; puis en Festival International de Théâtre des Lycées et Collège du Bénin (FITHELICOB) et bien d'autres événements

Photo 1: Devanture de Théâtre MAYTON Promo



Source : Photos administrative de MAYTON Promo (service audiovisuelle, 2022)

1-2-2 Présentation de GANGAN Productions

GANGAN Productions est une ICC située dans le département de l'Atlantique et plus précisément à Godomey, dont le promoteur est Claude BALOGOUN. Elle est spécialisée dans le domaine de la production audiovisuelle, du cinéma et de la communication institutionnelle. Elle reçoit des appels d'offres pour la réalisation de documentaires, cinémas ou faire des reportages d'événements culturels, artistiques ou des disciplines connexes

Photo 2: Logo et local de GANGAN Productions



Source : Page Facebook de Gangan Productions, consultée le 14 juin 2023

1-2-3 Présentation de LAHA Editions

LAHA est une ICC située à Cotonou, non loin du stade Mathieu KEREKOU. Créée en 1990, elle était spécialisée dans la vente des véhicules d'occasions. De nos jours, elle évolue dans des domaines de production variés. Elle est composée de plusieurs démembrements : LAHA Productions, spécialisée dans la production cinématographique et phonographique, LAHA Editions, spécialisée dans la production de livres et l'édition, LAHA mode et LAHA immobilier. LAHA Editions, objet de notre étude, est spécialisée dans la production des manuels scolaires et des livres au programme mais également dans l'édition des livres d'auteurs.

Photo 3: Quelques livres produits ou édités par LAHA Editions



Source : Page Facebook de LAHA Editions, consultée le 6 juin 2023

1-3 Approche méthodologique

Ici, il est question d'expliquer notre mode de collecte des informations. Nous expliquerons les techniques et instruments de recherche (le questionnaire de l'enquête, les techniques et outils de recherche). En effet, pour mener notre étude nous avons eu recours aussi bien à des notions théoriques qu'à des enquêtes de terrain.

1-3-1 La recherche documentaire

La recherche documentaire est un outil préliminaire de collecte de données, qui se fait appuyer par d'autres outils statistiques. Notre démarche a consisté à consulter des productions scientifiques (articles scientifiques, mémoires) et littéraires (livres, journaux) existantes et ayant rapport au thème du présent travail. Pour y parvenir, nous avons utilisé les documents disponibles dans la mini-bibliothèque de Mayton Promo et les documents des bibliothèques Bénin Excellence de Godomey, de Calavi et ceux de l'Institut Français du Bénin. Nous avons également exploité des travaux de recherche fiables qui ont été mis en ligne par les professionnels des arts et de la culture et ceux des mémoires portant sur la thématique du financement des ICC.

1-3-2 Outils de collecte des données

- Questionnaire d'enquête

Cet outil nous a permis de recueillir des informations auprès des acteurs culturels sur les contraintes de financement des ICC béninoises. Il a été question d'envoyer un Google Form à ces acteurs pour recueillir leurs avis sur la question. Les questions contenues dans le questionnaire portent essentiellement sur :

- Les difficultés de financement des activités artistiques et culturelles
- La recherche de financement
- L'organisation et le management des ICC
- Les sources de financement des ICC

-Le guide d'entretien

Il a été utilisé pour dans le cadre des rencontres avec les promoteurs de quelques ICC béninoises dont ceux de Mayton Promo, de LAHA Editions et de Gangan productions. Ce guide nous a permis de faciliter les échanges avec les différents acteurs que nous avons rencontrés. Il nous a permis de comprendre les modalités de financement des ICC en question.

-Les difficultés rencontrées

Durant la collecte des données, nous avons noté le manque d'informations sur notre problématique, en dehors des articles et des émissions radios et télévision. Ce constat nous a poussés à consulter des documents publiés sur le web. Ensuite, nous avons noté l'indisponibilité des promoteurs des ICC et leur réticence à divulguer les informations concernant leurs structures. Cela nous a empêchés d'avoir suffisamment d'informations pour effectuer le travail. La collecte des données s'est faite dans une bonne ambiance malgré la difficulté que nous avons éprouvée pour rencontrer les promoteurs des ICC.

C'est l'ensemble des informations recueillies et des résultats obtenus que nous exploiterons dans le chapitre suivant, consacré au traitement et à l'analyse des données.

CHAPITRE II :
**TRAITEMENT ET ANALYSE
DES RESULTATS D'ENQUETE
ET SUGGESTIONS**

Il s'agira de présenter, d'analyser et d'interpréter les données recueillies d'une part et de vérifier les hypothèses de recherche puis de faire des suggestions et proposer des solutions d'autre part

2-1 Présentation et analyse des résultats de l'enquête

Les données obtenues lors de notre stage, des discussions et interviews réalisées dans les ICC MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma et de l'audiovisuel) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) sont consignées dans les tableaux ci-après :

✓ Analyse par rapport aux activités réalisées en 2023

Tableau 1: Activités réalisées par MAYTON Promo en 2023

Activités	Période d'exécution
Projet DIGITAL'ART ET PRATIQUE'ART AU BENIN	Février 2023- Novembre 2023
Concert de musique AYADJO	10 mars 2023
Concert de Musique FAT B	25 mars 2023
Journée mondiale du théâtre : spectacle « Opéra poussière »	27 mars 2023
Formation en création de blog avec WordPress	2 avril 2023
Spectacle de théâtre « Que s'est-il passé au lac ? »	04 avril 2023
Formation en graphisme	13 au 18 avril 2023
Week-end détente à MAYTON Camping de Zè	18 au 21 avril 2023

Source : Rapport technique provisoire 2023 de MAYTON PROMO

Tableau 2: Activités réalisées par GANGAN Productions en 2023

Activités	Période d'exécution
Norberka en concert à Joholand espace Adjadji	Mars 2023
Cinéma promotion santé 2023 : Commune de Toffo	28 avril 2023
Cinéma promotion santé 2023 : Commune de Aplahoué	29 avril 2023
Cinéma promotion santé 2023, Vodoun Honto	4 mai 2023
Cinéma promotion santé 2023 commune de Ouèssè	5 mai 2023
Cinéma promotion santé 2023, place LENINE, 4 ^e arrondissement	5 mai 2023
Cinéma promotion santé 2023, place LOBOZO, 5 ^e arrondissement	5 mai 2023

Source : Résultats des travaux d'enquête et de consultation des plateformes de GANGAN Production en 2023

Tableau 3: Activités réalisées par LAHA Editions en 2023

Activités	Période de production
Production du manuel Communication écrite 4 ^e /3 ^e Editions 2022	2023
Production de Pourquoi le bouc sent mauvais Editions 2022	
Production de Serment d'abstinence Editions 2022	
Perles d'émotion Editions 2022	
Le gong a bégayé, nouvelle édition	
La légende de la reine des amazones	
Yèmi ou le miracle de l'amour, Editions 2022	
Le message divin au peuple Kabyè	
Le Président R	
Un destin macabre	

Source : Document administratif de LAHA Editions 2023

Commentaire des résultats recensés dans les tableaux :

Du tableau 1, il ressort clairement que Théâtre MAYTON Promo, ICC reconnue pour son caractère spécialisé dans le domaine du théâtre et des spectacles, s'est retrouvée seulement avec deux activités tournant autour du théâtre sur les huit organisées. Cette ICC a donc eu besoin de diversifier ses activités pour continuer à créer un impact dans le domaine artistique et culturel.

Le tableau 2 montre qu'en dehors du seul concert réalisé par GANGAN Productions, toutes les autres productions tournent autour d'une seule et même initiative « Cinéma promotion Santé ». Un problème de diversification de l'objet des productions se pose.

En ce qui concerne le tableau 3, on remarque que toutes les activités de LAHA Editions en 2023 tournent autour de la production des livres. Des activités de diffusion et de médiation ne sont pas suffisamment mises en place pour favoriser la compréhension et l'appropriation du message des livres aux usagers.

✓ **Analyse par rapport aux modes de financement des activités réalisées/ de réalisation des activités**

Tableau 4: Mode de financement des activités de MAYTON Promo

Activités	Mode de financement
Projet DIGITAL'ART ET PRATIQUE'ART AU BENIN	Subventionné par le programme ACP-UE Culture (Afrique de l'Ouest) -AWA
Concert de musique AYADJO	Fonds propres + apports extérieurs
Concert de Musique FAT B	Fonds extérieurs
Journée mondiale du théâtre : spectacle « Opéra poussière »	Financée en partie par la Fédération Nationale de Théâtre du Bénin Mise à disposition de l'espace par Mayton
Formation en création de blog avec WordPress	Financement extérieur
Spectacle de théâtre « Que s'est-il passé au lac ? »	Financement extérieur
Formation en graphisme	Financement propre
Week-end détente à MAYTON Camping de Zè	Financement propre

Source : Rapport financier MAYTON Promo 2023 provisoire

Commentaire : D'après le tableau, six des huit activités de MAYTON Promo sont financées par des organisations extérieures. MAYTON Promo n'a pu financer complètement que deux de ses huit activités en 2023.

✓ **Analyse de la question du financement des ICC par les organisations extérieures**

Face aux difficultés de financement de ses activités, Mayton Promo fait recours aux activités d'ICC partenaires et surtout au financement des projets socio-culturels lancés par les organisations internationales. En effet, les organisations internationales telles que l'UNESCO, la Francophonie, l'Agence Française de Développement, et l'UE lancent des appels à projet pour financer des idées innovantes qui vont favoriser le développement culturel et social. Ces organisations ont des exigences particulières auxquelles doivent satisfaire les ICC pour bénéficier du financement mis en jeu.

✓ **Exigences relatives à l'objectif poursuivi par l'organisation internationale**

Les exigences des organisations internationales en termes de financement des industries culturelles varient en fonction de leurs objectifs spécifiques. Certaines organisations ont pour objet la préservation du patrimoine culturel, tandis que d'autres encouragent la création et la diffusion de nouvelles formes d'expression culturelle. L'UNESCO, par exemple, a pour mission de promouvoir la diversité culturelle et de protéger le patrimoine culturel mondial. Elle finance des projets qui visent à préserver les sites du patrimoine mondial, à protéger les langues et les traditions culturelles menacées, à promouvoir la culture de la paix et à renforcer les capacités dans le domaine culturel. Le PNUD, quant à lui, travaille à réduire la pauvreté et les inégalités dans les pays en développement, en mettant l'accent sur le développement durable. Il finance des projets culturels qui contribuent à la croissance économique, à la création d'emplois et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations locales. La Banque mondiale finance également des projets culturels, notamment dans les domaines du patrimoine culturel, de l'industrie créative et de la préservation de la diversité culturelle. Elle cherche à promouvoir des politiques et des pratiques qui encouragent la participation des communautés locales et la responsabilité sociale des entreprises. L'Union européenne, dont Mayton Promo a bénéficié du financement à travers ses projets « CULTURES EN PARTAGE : LIEUX SÛRS EN AFRIQUE » financé par CULTURE AT WORK AFRICA/Union européenne et « FITHELYCOB 2009 » soutenu par le Programme de soutien aux initiatives culturelles décentralisées PSICD/Union européenne, finance des projets culturels dans le cadre de sa

politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Elle soutient des projets qui encouragent la coopération transfrontalière, la mobilité des artistes et des professionnels de la culture, ainsi que des initiatives visant à renforcer les capacités des acteurs culturels locaux. La Francophonie, dont Mayton Promo a également bénéficié à plusieurs reprises du financement dans le cadre du programme « LA FRANCOPHONIE AVEC ELLES », finance des projets visant à promouvoir la langue française et à lutter contre les inégalités liées au genre d'une part et ceux qui contribuent à l'emploi, à la formation et à l'autonomisation économique des jeunes et des femmes d'autre part.

✓ **Exigences liées à l'ICC porteuse du projet**

a. Existence légale : Les ICC doivent être enregistrées et reconnues légalement afin de pouvoir recevoir des fonds internationaux. Cela implique un enregistrement auprès des autorités compétentes de leur pays.

b. Transparence financière : Les ICC doivent tenir une comptabilité régulière et transparente des fonds alloués à leurs activités. Cela implique la tenue de registres financiers réguliers, la vérification annuelle des comptes et la fourniture de rapports financiers à leurs bailleurs de fonds.

c. Participation de la communauté : Les ICC doivent impliquer la communauté locale dans leur travail. Les projets doivent être conçus pour répondre à certains besoins spécifiques de la communauté et soutenir son développement économique et social. Les projets doivent créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance de la communauté.

d. Bonne gouvernance : Les ICC doivent être régies par des procédures de bonne gouvernance en ce qui concerne les relations entre les membres de l'organisation, la prise de décision, la gestion financière et les rapports annuels. Dans ce sens, l'approche genre est très prisée par les organisations telles que la Francophonie et l'UE.

e. La capacité : Elle se situe au niveau du pouvoir financier et ou logistique de l'ICC. Les ICC sont très souvent appelées à soutenir leurs projets en contribuant à un certain pourcentage de la somme demandée.

✓ **Les exigences liées aux projets portés par les ICC**

Lorsque les ICC présentent des projets, les organismes internationaux ont également des exigences spécifiques pour leur financement. Voici les principales :

a. Planification solide : Les projets doivent être bien planifiés et documentés, en fournissant des échéanciers, des budgets, des plans de communication et des indicateurs de réussite clairs.

b. Impact sur la communauté : Les projets doivent avoir un impact significatif sur la communauté, améliorer les conditions économiques et sociales de la communauté, favoriser le dialogue interculturel et renforcer l'identité culturelle locale.

c. Durabilité : Les projets doivent être durables et autonomes à long terme. Ils doivent être conçus pour être régis par des procédures claires et pour être gérés par des membres de l'organisation et de la communauté.

d. Innovation : Les projets doivent être innovants et répondre à des besoins qui n'ont pas encore été satisfaits. Les projets doivent également être adaptés aux environnements culturels locaux.

✓ **Contraintes rencontrées par les ICC dans l'obtention du financement des organisations internationales**

Notre stage réalisé à Théâtre Mayton Promo nous a permis de comprendre les difficultés que rencontrent les ICC pour obtenir le financement des organisations internationales qui investissent dans le domaine culturel.

D'abord, la sélection du projet culturel porté par l'ICC n'est pas toujours une certitude. Même lorsque le projet est innovant et pertinent, le fait que l'ICC soit en compétition avec d'autres du monde entier, d'un continent particulier ou même d'un pays, réduit la chance de sélection du projet. Les organisations tiennent parfois compte de la situation géographique de l'ICC pour lui attribuer le financement et écarter d'autres malgré la pertinence de leurs idées. Ainsi, dans le cadre d'un appel à candidature de l'African Culture Fund (ACF) sur la prévention des conflits au moyen des arts, Mayton Promo qui avait réuni une note nettement supérieure à la moyenne exigée par cette organisation n'a pas obtenu le financement demandé parce que le Mali se trouvait dans une situation conflictuelle intense. L'organisation a donc favorisé les ICC maliennes malgré la pertinence du projet de Mayton Promo. Ainsi, sur une quarantaine de projets rédigés durant la période de stage, seulement deux ont abouti.

Ensuite, les organisations internationales sont très exigeantes sur la capacité de l'ICC en ce qui concerne son pouvoir financier et les activités réalisées de par le passé. En effet, parmi les exigences de l'UE par exemple, l'ICC demanderesse doit supporter 20 à 30 % du montant demandé. La plupart des ICC ne sont pas en mesure de répondre à ce critère. A titre illustratif, Mayton Promo va parfois faire des prêts avec des intérêts pour être dans les normes ou mettre en valeur son espace et son matériel pour compenser le manque. En ce qui concerne les activités

passées, elles doivent se retrouver dans les objectifs visés par l'organisation et avoir un impact considérable sur les populations. C'est à ce niveau que plusieurs ICC sont bloquées parce qu'elles suivent un plan d'actions très pauvre qui ne répond pas aux attentes des bailleurs. Aussi, les documents demandés par les organisations sont souvent difficiles à avoir ou à concevoir en raison de la lenteur administrative au Bénin et également à cause de la mauvaise qualité de la connexion internet. Par exemple, Mayton Promo devait s'inscrire sur une plateforme de l'UE dénommée PADOR mais du fait de la connexion internet de mauvaise qualité, il nous a fallu une semaine pour y parvenir.

Par ailleurs, il arrive que les organisations internationales demandent aux ICC d'avancer les fonds dans le cadre de la réalisation des projets sélectionnés. Les ICC vont donc s'endetter pour démarrer la réalisation des projets en attendant le retour des organisations internationales qui ne sont pas toujours assidus dans le versement des fonds dus. Dans ce même moment, les intérêts des banques et institutions de microfinance grimpent et les ICC se retrouvent ruinées parfois même lorsqu'elles reçoivent le montant attendu.

Enfin, les ICC n'ont pas souvent une bonne visibilité sur les réseaux sociaux. Cette situation fait qu'elles ne sont pas sélectionnées malgré leur impact sur les communautés. Aussi, elles n'ont pas de spécialistes dans la rédaction des projets et la plupart du temps leurs idées manquent d'innovation et de créativité.

Tableau 5: Mode de financement des activités de GANGAN Productions

Activités	Mode financement
Norberka en concert à Joholand espace Adjadji	Prestation de service
Cinéma promotion santé 2023 : Commune de Toffo	Financement propre
Cinéma promotion santé 2023 : Commune de Aplahoué	
Cinéma promotion santé 2023, Vodoun Honto	
Cinéma promotion santé 2023 commune de Ouèssè	
Cinéma promotion santé 2023, place LENINE, 4 ^e arrondissement	
Cinéma promotion santé 2023, place LOBOZO, 5 ^e arrondissement	

Source : Résultats de nos entretiens avec le représentant du promoteur de GANGAN Production en mai 2023.

Commentaire : Sur les sept activités réalisées par GANGAN Productions en 2023, six sont financées par l'ICC elle-même. On peut conclure que cette ICC a une autonomie financière.

Tableau 6: Mode de financement des activités de LAHA Editions

Activités	Mode financement
Production du manuel Communication écrite 4 ^e /3 ^e Editions 2022	Prêts bancaires avec intérêt
Production de Pourquoi le bouc sent mauvais Editions 2022	
Production de Serment d'abstinence Editions 2022	
Perles d'émotion Editions 2022	
Le gong a bégayé, nouvelle édition	
La légende de la reine des amazones	
Yèmi ou le miracle de l'amour, Editions 2022	
Le message divin au peuple Kabyè	
Le Président R	
Un destin macabre	

Source : Informations obtenues de l'entretien avec le président de LAHA Editions en mai 2023.

Commentaire : Les productions de LAHA Editions trouvent leur financement au niveau des banques, à travers les prêts bancaires.

2-2-Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs du sujet choisi, et vérification des hypothèses de recherche

❖ Vérification des hypothèses

Hypothèse 1 : Une analyse comparative des contraintes de financement rencontrées par MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) pourrait révéler la problématique de financement des ICC béninoises.

Observations : Il ressort des entretiens avec les promoteurs des trois ICC et de leurs collaborateurs qu'une analyse de la problématique de financement des ICC béninoises est nécessaire et la bienvenue. Mayton Promo et LAHA Editions n'arrivent pas à assurer de façon autonome le financement de leurs activités. Ils affirment qu'ils en souffrent énormément et fournissent des efforts permanents dans ce cadre mais reconnaissent effectivement la nécessité d'une analyse approfondie. L'hypothèse est donc dans une large mesure vérifiée.

Hypothèse 2 : Une analyse comparative des stratégies de financement de MAYTON Promo (industrie des arts du spectacle), GANGAN Productions (industrie du cinéma) et LAHA Editions (industrie de l'édition et du livre) pourrait offrir une réponse efficace et adéquate au problème de financement des ICC béninoises dans toute sa diversité.

Observations : D'après les résultats de nos enquêtes et de nos entretiens avec les promoteurs des ICC, nous notons que l'ICC Mayton Promo est obligée d'élargir son champ d'activités et d'accueillir des prestations extérieures pour satisfaire les usagers. LAHA Editions par contre se lance dans des prêts, et parfois, avec un taux d'intérêt élevé pour y parvenir. Il est plus qu'important et urgent de mettre de nouveaux outils efficaces pour assurer un bon financement des ICC béninoises dans la réalisation de leurs activités et l'atteinte de leurs objectifs. L'hypothèse 2 est donc vérifiée. Au regard des analyses effectuées, nous ferons des approches de solutions et quelques suggestions.

2-3-Suggestions et approches de solutions

Afin de résoudre le problème de financement des ICC et de leurs activités, nous faisons les suggestions et propositions de solutions suivantes :

- 1- Diversifier les sources de financement des activités : les sources de financement des activités des ICC doivent être plurielles. Il peut s'agir à la fois du montant reçu lors des prestations de services lors d'appels d'offre (cas de GANGAN Productions), du financement venant des projets nationaux ou internationaux, des subventions éventuelles de l'Etat, des revenus provenant des activités internes. A cet effet, il faudra d'abord que les ICC se dotent de compétences dans l'offre de services artistiques ou culturels (organisation d'évènements culturels, production audiovisuelle). Ensuite, les

ICC doivent se conformer aux normes des institutions qui financent les projets artistiques et culturels en ayant à l'esprit leurs critères et leurs exigences.

- 2- Offrir des services qui exigent une contrepartie de la part des consommateurs : Il faut définir des politiques et stratégies qui poussent les usagers des ICC à consommer des produits artistiques et culturels. Pour ce fait, les ICC doivent développer une bonne stratégie marketing autour de leurs produits et services en étudiant les besoins et désirs des consommateurs
- 3- Développer le réseautage et travailler en partenariat ou en coworking avec d'autres ICC : Cette technique permet aux ICC de réduire les dépenses inutiles et de faire du profit par la mutualisation des services offerts et des espaces
- 4- Faire recours à des sponsors ou mécènes engagés dans son domaine d'activité : les ICC doivent faire recours à des mécènes et ou sponsors nationaux ou internationaux. Le mécénat n'est pas assez développé au Bénin néanmoins le sponsoring est assez utilisé dans le cadre des événements culturels. Plusieurs structures et organisations soutiennent des événements culturels et des artistes mais leurs exigences sont souvent très élevées. A cet effet, les ICC doivent travailler leur visibilité et la qualité des services et produits offerts aux usagers pour attirer davantage des sponsors et des mécènes culturels.
- 5- Se spécialiser dans un domaine bien précis et se faire remarquer dans ce domaine à travers l'unicité et la valeur ajoutée des produits ou services proposés.

CHAPITRE III :
PROJET PROFESSIONNEL

Intitulé du projet : ICC Autonomes et Performantes du Bénin (IAPB)

DESCRIPTION SUCCINTE DU PROJET

Bref résumé du projet :

IAPB : ICC Autonomes et Performantes du Bénin est un projet qui vise à renforcer les capacités managériales et de marketing des ICC béninoises. Concrètement, il s'agira de former 30 gestionnaires d'ICC, à raison de 15 dans le Nord et 15 dans le Sud du Bénin en management et marketing des ICC pour améliorer l'efficacité des ICC béninoises et lutter contre le problème de financement auquel elles sont confrontées.

Contexte et justification

Les ICC béninoises sont confrontées à un problème majeur qu'est celui du financement de leurs activités. Les études effectuées dans le cadre du présent mémoire nous ont permis de noter que sur trois ICC béninoises, deux sont confrontées au problème de financement de leurs activités. Certaines se tournent vers des banques ou des institutions de micro finance pour effectuer des prêts qui ne les arrangent pas souvent, d'autres comptent en permanence sur des appels à projets culturels avant de réaliser des activités d'impact. C'est donc dans le souci de lutter contre le manque de financement auquel font face les ICC béninoises que le présent projet a été initié

Objectifs du projet :

Objectif global : Contribuer à un meilleur financement des ICC béninoises

Objectifs spécifiques :

- Former sur une période de deux mois 30 gestionnaires d'ICC, en management et marketing des ICC.
- Mettre en place un espace de coworking autour des 30 ICC renforcées.

Résultats attendus :

Résultat 1 : 30 gestionnaires d'ICC sont formés en management et marketing des ICC

Résultat 2 : un espace de coworking autour des 30 ICC renforcées est mis en place

Résultat final : Les ICC renforcées financent convenablement et sans contraintes leurs activités.

Cible :

Gestionnaires et promoteurs d'ICC

Activités :

Activité 1 : Lancement d'un appel à candidature pour la sélection des 30 gestionnaires d'ICC à former

Activité2 : Formation et ou renforcement des capacités des gestionnaires dans le management des ICC

Activité3 : Formation des gestionnaires des 30 ICC en communication-marketing

Activité4 : Suivi et évaluation du projet

Budget prévisionnel :

Activités	Composantes	Quantité	Prix unitaire	Montant en FCFA
Activité 1 : Lancement d'un appel à candidature pour la sélection des 30 gestionnaires d'ICC à former	- conception de flyers	200	300f	60000
	-conception de google form	-	-	-
	-Mise en place d'un comité de sélection des candidats	5	20000f	100000
	-			
Sous-total activité 1	160000			
Activité 2 : Formation et ou renforcement des capacités des gestionnaires dans le management des ICC	-Location de salle et aménagement	4j	50000f	200000
	-Rémunération des formateurs	2	160000	320000
	-Restauration	30	1500	45000
Sous-total activité 2	565000			
Activité3 : Formation des gestionnaires des 30 ICC en communication-marketing	-Location de salle et aménagement	4j	50000f	200000
	-			
	Rémunération des formateurs	2	200000	400000
	-			
	Restauration	30	1500	45000
Sous-total activité 3	645000			
Activité4 : Suivi et évaluation du projet	Frais de cabinet externe	1	100000	100000
Imprévus	400.000			
Recettes	Participation	30	10000	300000
Total dépenses	5370000f			

Le coût total de notre projet est estimé à cinq millions trois cent soixante-dix mille francs CFA (5370000 FCFA)

Chronogramme

Activités	Composantes	Période d'exécution	Responsable
Activité 1 : Lancement d'un appel à candidature pour la sélection des 30 gestionnaires d'ICC à former	- conception de flyers -conception de google form -Mise en place d'un comité de sélection des candidats	Août 2024	-Service audio-visuel et équipe de coordination -Comité de sélection
Activité 2 : Formation et ou renforcement des capacités des gestionnaires dans le management des ICC	Location de salle et aménagement -Rémunération des formateurs -Restauration	Septembre 2024	Formateurs en management des ICC
Activité3 : Formation des gestionnaires des 30 ICC en communication-marketing	-Location de salle et aménagement -Rémunération des formateurs -Restauration	Octobre 2024	Formateurs en communication-marketing
Activité4 : Suivi et évaluation du projet	Frais de cabinet externe	Août 2024 à Novembre 2025	Cabinet de suivi-évaluation externe

Plan de financement du projet :

Pour le financement de notre projet, nous avons plusieurs sources de financement. D'abord, nous avons prévu nous associer avec l'INMAAC, institut qui forme des managers et gestionnaires dans le domaine de la culture et du tourisme pour qu'il porte le projet. En effet, l'UE finance chaque année un programme appelé « Organisations de la société civile » dont l'un des objectifs est de favoriser la contribution des OSC dans le développement social et culturel du Bénin : « Ce lot est dédié à l'appui à la reconnaissance des OSC actives dans le domaine culturel et à leurs actions et au renforcement des capacités des OSC du secteur culturel et créatif en vue de leur professionnalisation. Il s'agit d'appuyer des initiatives pour promouvoir la diversité culturelle et la protection et promotion de l'héritage culturel africain comme vecteur de cohésion sociale, de stabilité, de tourisme culturel, de création d'emplois et/ou de croissance durable ». En portant postulant à ce projet, nous aurons le financement pour réaliser le projet puisqu'il vise la professionnalisation du secteur culturel. Dans le cas où ça n'aboutirait pas,

nous soumettrons notre projet au MTCA et à ses structures décentralisées pour avoir un accompagnement matériel ou financier. Nous nous tournerons aussi vers les mécènes du domaine culturel en faisant porter le projet par l'INMAAC dont la personnalité juridique est de taille.

Impact du projet :

1. Amélioration de la qualité de la communication et du marketing des industries culturelles et créatives (ICC) béninoises : le renforcement des capacités des gestionnaires d'ICC va permettre une meilleure compréhension des besoins et des attentes des clients potentiels, ainsi qu'une meilleure utilisation des outils et techniques de communication et de marketing pour promouvoir les produits culturels.

2. Renforcement de la compétitivité des ICC béninoises : en améliorant la qualité de leur communication et de leur marketing, les ICC béninoises devraient être mieux positionnées sur le marché local et international, ce qui favorisera leur croissance et leur développement économique.

3. Accroissement du financement des ICC béninoises : en sensibilisant les gestionnaires d'ICC aux enjeux de la gestion financière et en leur donnant les outils nécessaires pour mieux gérer leur entreprise, le projet contribuera à renforcer la viabilité financière des ICC béninoises et à stimuler leur capacité à mobiliser des financements, notamment auprès des institutions financières et des bailleurs de fonds.

4. Développement de compétences transversales chez les gestionnaires d'ICC : le projet permettra également aux gestionnaires d'ICC de renforcer leurs compétences en gestion globale d'entreprise, ce qui les aidera à mieux comprendre et à mieux gérer les différentes fonctions d'une entreprise, notamment la gestion des ressources humaines, la comptabilité et la gestion des stocks.

5. Renforcement du réseau et des partenariats des gestionnaires d'ICC : en réunissant 30 gestionnaires d'ICC autour d'un objectif commun, le projet contribuera à renforcer les liens et les partenariats entre ces acteurs, ce qui favorisera la coopération et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques à l'avenir..

Analyse des risques et capacité d'anticipation :

Certains facteurs pourraient affecter la bonne exécution du projet. Il peut s'agir de l'indisponibilité de certains gestionnaires lors des formations. Aussi, l'absence de certains experts devant dispenser les formations pourrait également constituer un risque dans la mise en œuvre du projet.

Pour contrer ces éventuels problèmes, plusieurs dispositions ont été prises. D'abord dans la sélection des gestionnaires devant suivre la formation, un grand accent sera mis sur leur disponibilité à suivre l'entièreté du programme. Des listes de présence seront élaborées pour suivre l'assiduité de chaque participant et la délivrance des attestations sera conditionnée par l'assiduité du participant sur toute la période de formation.

Pour ce qui est de formateurs, nous allons prioriser les retraités dans le domaine du management et du marketing culturels. Nous allons également prévoir des remplaçants en cas d'indisponibilité.

CONCLUSION

Les ICC du Bénin s'efforcent au quotidien pour mettre à la disposition des publics, des offres et contenus artistiques et culturelles. Malheureusement, malgré leurs efforts et leurs ambitions, elles n'arrivent pas à satisfaire pleinement les désirs des consommateurs car elles ne trouvent pas les moyens nécessaires au financement des activités qui leur tiennent à cœur ; ou bien, même si elles y parviennent, c'est à l'aide de prêts bancaires avec un taux d'intérêt . Cette situation met les ICC dans un état de réticence à animer leurs activités. Certaines préfèrent attendre des appels à projets pour réaliser quelques activités. Notre étude nous a permis de noter que Théâtre MAYTON Promo et LAHA Editions se trouvent dans les situations évoquées ci-dessus tandis que GANGAN Productions, tirent son épingle du jeu en finançant sur fond propre ses activités à travers les revenus obtenus des prestations de services rendues à des entreprises ou à des particuliers. Pour résoudre la question de financement des ICC au Bénin, nous avons proposé des solutions et suggestions que les ICC doivent adopter pour une efficacité de leurs actions et pour le développement du secteur culturel béninois.

BIBLIOGRAPHIE

Documents physiques :

- Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles, (2009).
- Creative Africa Nexus week-end, (CANEX WKND 2022). Matin Libre, consulté le 14 février 2023.
- DOSSOU, Frédéric. Annonce de la mise en place d'un fonds de bonification de crédits. La Nouvelle Tribune, consulté le 14 février 2023.
- DJANATO, E, K. (2014). *Analyse de la politique extérieure du Bénin à l'égard de ses voisins*. ENAM.
- Ecole du Patrimoine Africain. (2011). *Rapport narratif RECAO*.
- Erection des espaces culturels au Bénin. La Nation, consulté le 14 avril 2023.
- Hountondji, H. (2006). *Apports de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle aux pays en développement*. ENAM.
- Industries créatives et culturelles. Cap Métiers, consulté le 13 février 2023.
- Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026)

Documents électroniques:

- AGBAKA, Opêoluwa Blandine, (2010) « Patrimoine et patrimonialisations au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires ». Ethique Publique, DOI: <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.3054> ;
- Cazenave, F. (2021). « **Que fait l'Union européenne pour soutenir la culture ?** » *Ouest-France*, URL : <https://www.ouest-france.fr/europe/ue/que-fait-l-union-europeenne-pour-soutenir-la-culture-3fda0bf6-b8a2-11eb-8bbb-da50c17eaa65>, consulté le 13 avril 2023 ;
- Commission européenne. (2021). *L'Union européenne: sa fonction et ses activités*. URL : <https://op.europa.eu/webpub/com/eu-what-it-is/fr/#chapter0>, consulté le 13 avril 2023 ;
- Commission européenne. (2021). *L'Union européenne: sa fonction et ses activités*. URL : <https://op.europa.eu/webpub/com/eu-what-it-is/fr/#chapter0>, consulté le 13 avril 2023 ;
- Commission européenne. s.d. *Financement en faveur de la culture*. URL : https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/funding-opportunities/funding-culture_fr, consulté le 13 avril 2023 ;

- Compte rendu de la présentation de la « Stratégie de relance du secteur des arts/culture du Bénin » : <https://www.gouv.bj/actualite/178/strategie-de-relance-du-secteur-des-arts-culture-du-benin/>, publié le 22 février 2018 à 00 :00 et consulté le 14 avril 2023
- Erection des espaces culturels au Bénin, <https://lanation.bj/erection-des-espaces-culturels-au-benin-l-etat-absent-des-promoteurs-sauvent-les-meubles/>, consulté le 14 avril 2023
- Fond Africain pour la Culture. (2021). *Financement des projets culturels et créatif*. URL : <https://www.africanculturefund.net/financement-projets-culturels-afrique/>, consulté le 13 avril 2023
- Organisation Internationale de la Francophonie. (2010). *Profil culturel des pays du sud, membres de la Francophonie*. URL : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-01/profil_oif_uemoa_vlegere.pdf
- Pyl. (2010). « **Mécénat et sponsoring culturels dans un contexte numérique.** » *Club innovation et Culture France*. URL : <http://www.club-innovation-culture.fr/mecenat-et-sponsoring-culturels-dans-un-contexte-numerique/>, consulté le 13 avril 2023, consulté le 13 avril 2023
- 3^{ème} édition de Créative Africa Nexus week-end (CANEX WKND 2022), organisée en Cote d'Ivoire sur l'essor de l'économie culturelle, <https://matinlibre.com/2022/11/29/promotion-des-industries-culturelles-et-creatives-africaines-jean-michel-abimbola-participe-a-une-table-ronde-importante/>, consulté le 14 février 2023
- Union Africaine. *Charte de la renaissance culturelle africaine*. URL : https://au.int/sites/default/files/pages/32901-file-02_charter-african_cultural_renaissance_fr.pdf, consulté le 13 avril 2023

ANNEXES

Annexe 1 : QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE

Bonjour Monsieur/Madame.

Le présent questionnaire a pour objectif de collecter les informations dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation pour l'obtention de la licence professionnelle.

Le thème est : « **PROBLEMATIQUE DE FINANCEMENT DES INDUSTRIES CULTURELLES DU BENIN : Cas de Théâtre MAYTON Promo, GANGAN Productions et LAHA Editions** »

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes en entourant les bonnes réponses et/ou en remplissant les pointillés.

1. Quelle est votre domaine d'activité ?
 - Théâtre
 - Production audiovisuelle
 - Livres et édition.....
 - Un peu de tout.....
2. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en tant que promoteur d'ICC?
 - Difficultés liées au financement
 - Difficultés liées aux ressources humaines
 - Autres.....
.....
.....
3. Comment arrivez-vous à financer vos différentes activités ?
 - Sur financement propre
 - Par emprunt bancaire
 - Grâce au financement des appels à projets
 - Autres
4. Eprenevez-vous souvent des difficultés dans le financement de votre ICC et de ses activités ?
 - Oui
 - Oui, énormément
 - Non
5. Connaissez-vous des stratégies de mobilisation de financement ?
 - Oui

- Juste quelques-unes
- Non

Annexe 2 : FICHE D'ENTRETIEN

Bonjour Monsieur/Madame.

Nous venons auprès de vous, dans l'objectif d'obtenir des informations dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en licence professionnelle en Administration culturelle à l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC).

Le thème du mémoire est : « **PROBLEMATIQUE DE FINANCEMENT DES INDUSTRIES CULTURELLES DU BENIN : Cas de Théâtre MAYTON Promo, GANGAN Productions et LAHA Editions** »

Veuillez répondre à ces questions :

1-Quelles activités artistiques ou culturelles avez-vous réalisées de janvier 2023 à ce jour ?

2- Avec quel financement avez-vous réalisé chaque activité ?

3-Quelles sont habituelles sources de financement de vos activités ?

4-Quelles sont les contraintes que vous rencontrez habituellement dans le financement de vos activités ?

5- Comment faites-vous face à ces contraintes de financement ?

6- Les contraintes de financement constituent-elles un frein au développement de votre ICC ?
Si oui, de quelle manière ?

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	0
DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES PHOTOS.....	v
RESUME	vi
ABSTRACT:.....	vi
INTRODUCTION	1
1-1- Cadre Théorique	4
1-1-1 Problématique	4
1-1-2 Clarification des concepts	6
1-1-3 Revue de la littérature	9
1-2-1 Présentation de théâtre MAYTON Promo	14
1-2-2 Présentation de GANGAN Productions.....	14
1-2-3 Présentation de LAHA Editions	15
1-3 Approche méthodologique	16
1-3-1 La recherche documentaire	16
1-3-2 Outils de collecte des données	17
CHAPITRE II : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	18
2-1 Présentation et analyse des résultats de l'enquête	19
2-2-Mise en relation de l'analyse avec la problématique et les objectifs du sujet choisi, et vérification des hypothèses de recherche.....	26
2-3-Suggestions et approches de solutions.....	27
CONCLUSION	36
BIBLIOGRAPHIE.....	37
ANNEXES.....	39
TABLE DES MATIERES	41